

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 juin 2021

PROTÉGER RÉMUNÉRATION AGRICULTEURS - (N° 4134)

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE518

présenté par

M. Potier, M. Garot, Mme Battistel, M. Letchimy et M. Naillet

à l'amendement n° CE|435 de Mme de Lavergne

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.